

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-638 DU 28 DECEMBRE 2000

chargeant Monsieur Ousmane BATOKO, Ministre de la
Fonction Publique, du Travail et de la Réforme
administrative, de l'intérim de Monsieur John IGUE,
Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes
Entreprises pour compter du Mardi 26 décembre 2000

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la
République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du
Gouvernement ;

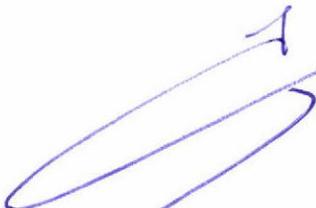
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du Mardi 26 décembre 2000, Monsieur Ousmane BATOKO,
Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme administrative, est chargé
de l'intérim du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, Monsieur
John IGUE, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 décembre 2000

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MFPTRA 2 – MIPME 2 – MECCAG-PDPE 2
AUTRES MINISTERES 16 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.